DOUZIEME ANNEE — N° 481 — Se vendre au Bureau du Journal 7 rue de L'ANNONCIATION à PARIS (16 Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 23 FEVRIER 1918.

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09
ANNONCES
Agence MURATET & Cie
89, rue d'Hauteville
TÉL. : NORD 71-11

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME
ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les Abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an. Ils partent du 1er de chaque mois.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

Pour maintenir les Ruraux à la Terre

Je n'ai pas la prétention d'indiquer tous les remèdes nécessaires à un mal si complexe.

Mais qu'il me soit permis d'établir trois plusieurs principes desquels découleront tout naturellement une série de réformes qui devront s'adapter aux diverses régions de notre pays.

Jusqu'à présent il faut avouer qu'on s'est peu occupé de l'agriculture. Elle nous faisait vivre ; elle fournissait à nos grandes Banques une importantes partie de leurs capitaux. Il serait temps que celles-ci lui rendent en un crédit plus large.

Ce n'est pas à moi à savoir comment. Que ce soit pour des entreprises spéciales d'élevage ; ou pour l'achat de machines agricoles ; ou pour des entreprises de constructions modernes — même en dehors des pays envahis — ou encore (afin de remédier au morcellement des terres) pour reformer des fermes « d'une seule pièce » ; les Sociétés financières et les capitalistes grands et petits devraient demander d'abord à notre sol si riche l'intérêt qu'ils vont chercher ailleurs.

Non seulement ces capitaux sont indispensables au développement de notre agriculture, mais, encouragés, stimulés par leur appui, les cultivateurs poursuivront avec plus d'initiative les améliorations nécessaires. Pour que le capital fourni donne son maximum de rendement, celui qui le prête devra s'y intéresser, encourager, stimuler l'agriculteur. Ainsi, nous en tirerons double profit : profit matériel par l'essor donné à notre profession ; et profit moral : le cultivateur deviendra petit à petit moins méfiant, moins individualiste, moins routinier.

Nous savons combien la routine fait de torts à nos campagnes. Nos inventions modernes, en chimie comme en mécanique, devraient depuis longtemps et partout, aider la main-d'œuvre. Il faudra maintenant qu'elle puisse y suppléer davantage encore.

N'importe quel travail de commerce, d'industrie ou de culture doit être soumis à ce principe: « *Time is money* »; duquel découle pour le cultivateur celui-ci : « Ne jamais faire faire par un homme ce qui peut être fait par une bête, ni par une bête ce qui peut être fait par une machine. »

Ceci implique, sans en avoir l'air, un changement complet dans les habitudes rurales, où l'homme ne compte pas sa fatigue. Quand on a vu, en Amérique, réaliser ce principe dans les plus petits détails, on est effaré de constater à quelle perte de temps et de forces on se résoud en France.

Ce n'est pas seulement dans les champs que nous voudrions voir cette transformation. C'est aussi à la maison et dans toutes les dépendances de la ferme.

Permettez-moi d'insister davantage sur ce point dans ce journal qui recherche particulièrement les intérêts de la femme et son mieux-être.

Vous devinez combien la journée d'une fermière est absorbante lorsqu'elle doit veiller au jardinage, à la basse-cour, à la laiterie, à la nourriture pour les animaux, au bétail souvent, tout en étant maîtresse de maison et mère de famille. Il est de plus en plus difficile pour elle de se faire aider : Les usines à munitions n'ont fait qu'accroître l'exode des paysannes vers les villes et il est bien à craindre qu'après la guerre celles-là ne soient pas disposées à reprendre le chemin de la ferme.

Que faire ?

Soulager les travailleuses de la campagne par la vulgarisation des petites inventions modernes, utilisables même dans les petites fermes.

Quelques exemples :

L'écrémeuse commence à se répandre ; elle devrait exister partout où il y a au moins trois vaches laitières. La baratteuse mécanique, dont le plus petit modèle fait cinq kilos de beurre est encore moins utilisée. Autre dépense première qui est une économie : la machine à laver le linge avec son « tordeur ». Au temps des foins, des moissons, des battages, qui réunissent dix, quinze hommes à table, pourquoi ne pas avoir une machine à faire la vaisselle ? On voit cela aux expositions chez quelques heureux qui peuvent aller à Paris !) on regarde, on sourit... on passe comme devant un jouet amusant ; avec le même sourire peut-être on accueillait jadis la machine à battre.

Le commerçant qui s'établit prévoit les dépenses de premier établissement, calcule l'amortissement probable. Pourquoi ne fait-on pas le même raisonnement lorsqu'il s'agit du travail de la femme, je veux dire de ces parties déterminées de son labeur ; ménage, couture, cuisine, lessive, chauffage ? Pourquoi elle-même reste-t-elle réfractaire à tout semblant de nouveauté ? Tout d'abord parce que, généralement née de la ville, elle vit isolée, dans un milieu restreint, forcément routinier. Il faudrait que viennent la trouver des revues, des brochures, des journaux bien faits et bien présentés. Il faudrait que Paris ne monopolise pas les expositions agricoles mais que tout près, et dans tous les pays, on ait sous les yeux les nouvelles machines, les nouveaux modèles où partout, au champ comme à la maison, le travail se ferait rationnellement, selon les dernières méthodes préconisées et adaptées naturellement aux besoins de nos diverses régions ?

L'électricité, non seulement employé comme éclairage mais comme force motrice pour écrémeuse, concasseur, machine à laver, etc., est très utilisée en Amérique.

Le téléphone rendrait au fermier et à la fermière des secours immenses et en amènagerait la vulgarisation chez nos commerçants de province.

Tout cela c'est du temps gagné ; de la main-d'œuvre et des forces économisées, donc un bénéfice certain, un bien-être appréciable.

— Mais, même de ces quelques améliorations nous sommes encore très loin ! Il semble qu'il y ait à soulever un poids énorme de routine, de méfiance, d'ignorance !

Nous achèverons de nous en rendre compte dans un prochain article.

M. Lautrel.

Notes d'Actualité

De Trois Femmes et d'un Condamné

La triste affaire que vous savez comporte de nombreux enseignements. On pourrait en tirer un particulièrement pour les adolescents (qu'on a peut-être tort de laisser complètement ignorants de la vie sociale). On attirerait leurs réflexions sur les conséquences de la... souplesse (euphémisme pour lacheté) en matière de morale. Tous les personnages qui ont été de près ou de loin, un peu ou beaucoup, compromis dans l'affaire, durent de l'être à un manque de rigidité de conscience: depuis celui qui accepta une flétrissure sur son casier judiciaire, pour une somme d'argent, jusqu'à tous ceux à qui il avait suffi, pour faire leur ami d'un aventurier, de constater le faste de son train de maison.

L'humiliation du scandale public est une juste expiation de leur faiblesse, et nous ne les plaindrons pas. Les vraies victimes de Bolo ne sont pas ces dupes plus ou moins consentantes qui ont fermé les yeux en tendant la main, ou pour qui les bons dîners n'ont pas eu d'odeur. Ses vraies victimes furent les trois femmes dont il bouleversa l'existence. La condamnation du traitre les frappe presque toutes trois également ; car une femme n'est jamais humiliée aussi douloureusement que par l'indignité reconnue d'un homme qu'elle a aimé.

Pour la première, dont la déposition a touché le public et les juges, la sentence n'ajoute pas grand' chose à la désespérance d'une vie manquée. On s'est étonné que Bolo fût présumé coupable par ceux-là mêmes qui n'avaient vu aucun document. Or, cette faute de jeunesse pour laquelle son défenseur réclamait l'indulgence, ne prouve rien en effet, sinon que l'homme qui l'a commise était capable de déloyauté. Quand donc sera-t-il reconnu par tout le monde que l'homme qui trahit une femme *peut* trahir son pays, et que la vie privée est le signe et le garant de la vie publique ?

La tache infamante sera surtout ressentie par la femme qui porte le nom flétri. Au fait, laquelle est-ce ? Bolo ne fut pas seulement pacha par le titre et par le luxe, il le fut encore par ses mœurs.

Son frère, le prélat, a dit à l'audience que seule la seconde Mme Bolo avait droit (quel droit !) à ce nom parce qu'elle a été mariée à l'église. Pour la loi séculière au contraire, il n'y a que la première Mme Bolo qui compte, puisque la nullité de son mariage n'a pas été admise par la juridiction civile. Cependant, comme Mme Soumaille demande le divorce et qu'elle a des chances de l'obtenir, il en résultera pour la deuxième Mme Bolo, le triste honneur d'être légalement la femme du condamné.

Elle ne fait que gravir les premiers degrés du calvaire. Si le pourvoi est rejeté, elle devra, comme tant d'autres femmes aujourd'hui, porter le deuil des veuves ; mais tandis que ces autres ont la consolation et la fierté de souffrir pour la France, elle... il serait cruel d'insister.

Pourtant n'est-il donc dans sa situation aucune consolation, aucune raison d'espérer et de reprendre goût à la vie ? Mme Bolo a une fortune personnelle ; elle sera quoi qu'il arrive à l'abri du besoin, ce qu'on ne saurait dire de toutes les veuves glorieuses à qui je viens de la comparer. Et avec l'argent, on peut tant de choses ! Tout le bien, et tout le mal... Bolo a essayé du mal, cela n'a réussi qu'un temps, et encore ce succès lui donna-t-il vraiment le bonheur ? Mme Bolo voudra réhabiliter son nom en employant son argent pour le bien ; assez d'occasion s'offrent à elle de le faire servir noblement. Et peut-être parviendra-t-elle à répandre autour d'elle assez de lumineuse bonté pour que la grande tache d'ombre qui l'a atteinte disparaisse dans ce pur rayonnement.

Alice Berthet.

Héroïnes du Jour

RECOMPENSES AUX FEMMES DES AGRICULTEURS MOBILISES

A l'Académie d'agriculture, M. Tisserand présente, de la part de M. Savin de Larclause, directeur de la ferme-école de Montlouis (Vienne), le compte rendu de la séance de distribution des récompenses données aux femmes, sœurs et filles de mobilisés de la Vienne qui se sont distinguées par leur labeur et leur énergie pour l'exécution des travaux de préparation des terres des ensemencements des moissons et des battages. Dans les seuls départements de Poitiers et de Tours, ce sont 1.400 femmes méritant

Formons une Ligue pour les Restrictions

TEXTE D'UN PROJET DE CIRCULAIRE

Nous soumettons à nos lectrices qui ont adhéré à notre idée ou voudront y adhérer, le texte suivant qui expose le plan de notre Ligue ; nous enregistrerons avec soin les avis qu'elles voudront nous donner à ce sujet.

⁂

Notre journal, répondant au vœu d'un grand nombre de Françaises, a décidé l'organisation d'une « Ligue des Femmes pour les restrictions ».

Ce groupement aura pour but de créer et d'entretenir par la propagande et l'exemple féminin, la volonté de se restreindre.

Aux femmes, en effet, il appartient surtout de réformer à ce sujet les habitudes du public qui commence toujours par résister aux restrictions reconnues nécessaires et qui a toujours retardé ou entravé l'application des mesures utiles de répartition et de prudence.

En beaucoup de pays belligérants ou neutres, en Angleterre, en Danemark, en Finlande et principalement aux Etats-Unis, les gouvernements ont confié un important rôle officiel à des femmes dans l'organisation des ravitaillement et par conséquent des restrictions ; si une lacune existe en France à ce sujet, peut-être sera-t-elle bientôt comblée, selon le vœu du Conseil National des femmes transmis au Ministère du Ravitaillement par « l'Union des Grandes Associations Françaises » (1).

En attendant, unissons-nous afin que chaque Française montre à tous l'indispensable devoir.

Un grand nombre d'œuvres exercent déjà et depuis longtemps une active propagande en faveur des restrictions. Aussi notre Ligue s'efforcera-t-elle moins de prendre des initiatives directes que de faire connaitre et de soutenir celles de ces œuvres. La variété et le nombre de ces initiatives permettront à nos adhérentes soit de choisir les mieux appropriées à leurs aptitudes et à leurs moyens, soit de se rallier à toutes.

Le journal *La Française* mentionnera régulièrement ces initiatives dans chacun de ses numéros sous une rubrique spéciale déjà en activité.

En vue de ce rôle de concentration et de coordination, le comité de notre Ligue sera composé de personnalités appartenant à la Direction des œuvres qui ont la propagande pour les restriction à leur programme.

La Ligue n'exigera point de cotisations. Pour en faire partie, il suffira de prendre l'engagement suivant :

1° Respecter scrupuleusement les restrictions légales ;

2° S'imposer volontairement celles qui semblent utiles ;

3° Se priver du superfiu afin que chacun puisse avoir le nécessaire.

La Ligue *éditera une pancarte* qui stipulera cet engagement et que les membres pourront afficher dans leur maison, à l'exemple des Américains qui placent une affiche de ce genre à leur fenêtre.

Les adhésions sont reçues et publiées par le journal *La Française*, 17, rue de l'Annonciation, Paris (16e).

QUELQUES NOUVELLES ADHESIONS

Je suis heureuse de vous adresser mon adhésion à la Ligue *des restrictions*. Il y a longtemps, je pense, que les bonnes Françaises ont renoncé aux pâtisseries ; et il nous est difficile de comprendre qu'on laisse les pâtisseries ouvertes par « ces temps durs ».

Chaque fois que je reviens de Lorraine et que j'ai visité la région « Rambervillers, Gerbévillers, Lunéville », je me sens attristée et un peu indignée de voir les grands cafés étaler « leurs trottoirs » et les pâtissiers à la mode amonceler leurs piles de gâteaux. Trop de douleurs et de privations d'un côté, trop de bien être et de luxe de l'autre.

Que *La Française* continue sa campagne pour les restrictions, elle a avec elle tous les vrais Français.

Inutile de vous dire que toutes mes grandes élèves sont de fidèles partisans des restrictions, et qu'elles donnent l'exemple.

Mme Géhin,
Directrice de l'Ecole Supérieure du Havre.

Je ne vous avais pas envoyé mon adhésion à la Ligue Féminine pour les restrictions pensant qu'elle allait sans dire en tant qu'ancienne suffragiste et féministe. Puisque vous pensez qu'il vaut mieux *dire* que tout ce qui peut rendre service au pays a d'avance mon approbation. J'applaudis des deux mains et j'ajouterai que j'ai depuis longtemps mis en pratique les restrictions demandées.

De Witt-Schlumberger,
Présidente de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes.

J'adhère de très grand cœur à votre Ligue des restrictions.

Jeanne Lepetit,
Professeur d'Anglais à l'Ecole des Roches.

Voulliez compter le *Groupe de Nice-Riviera* au nombre des adhérentes à toutes les restrictions et aussi la *Solidarité Maternelle Franco-Américaine* et toutes nos sections de l'*Alliance féministe française pour l'Union sacrée des Mères* y compris notre *Accueil aux soldats* qui a un bar sans alcool ni douceurs.

H. Lagrolle de Ferrer.

J'approuve d'autant plus votre Ligue des Restrictions que *depuis la guerre* nous, et bon nombre de personnes amies, avons renoncé à bien des dépenses superflues, et, en particulier, pour donner un exemple : les gaufrettes, petits beurres, biscuits secs, etc., sont bannis de la table de famille (à moins de sirconstance tout à fait exceptionnelle). Dépenses de table et dépenses de toilette sont réduites à l'indispensable et c'est un allègement sous tous rapports.

E. D.

Je vous envoie d'autant plus volontiers mon adhésion à la Ligue des Françaises pour l'application de toutes les restrictions nécessaires à la victoire, que je me suis toujours fait une règle d'appliquer immédiatement toutes celles dont l'utilité a été signalée. Permettez-moi de profiter de cette occasion pour vous exprimer toute ma sympathie pour le patriotisme si clairvoyant dont votre journal a toujours fait preuve depuis la guerre.

A. Colle.
Directrice de l'Ecole Supérieure de Périers (Manche).

Questions du Jour

LA DÉMOCRATIE ANGLAISE

M. W. Steed, directeur de la politique étrangère du « Times » a été chargé d'une conférence dans la série « La démocratie et la guerre », à la Société « Foi et Vie ». La portée de ses paroles dépasse de beaucoup le cadre indiqué par le titre, et il serait bon qu'elles fussent lues ou entendues par tous les Français. Nous sentons tous, dit-il, le besoin de penser ensemble ; et en effet, il y a tant de substance de solidité et de vérité dans son discours qu'il réalise l'union des esprits.

« La faute qu'il s'agit d'éviter, c'est de concevoir la guerre et la paix comme thèse et antithèse ; il faut les concevoir en fonction l'une de l'autre..., il faut tenir guerre et paix étroitement liées et ne songer à la paix qu'à travers cette victoire intégrale à laquelle nous sommes condamnés, si nous voulons une paix stable à l'avenir. »

« Ce qui fait la force du régime prussogermanique, c'est la forte discipline imposée d'en haut et acceptée en bas. La question qui se pose aux démocraties alliées est celle de savoir si leur esprit de solidarité nationale et leur discipline spontanée peuvent égaler en force et en durée la discipline et la volonté prussienne. »

La conférence de M. Stéed étant imprimée, tout le monde pourra voir la façon mâle et encourageante dont il résout la question. Ce qui importe, montre-t-il, dans toute démocratie, c'est la confiance librement donnée par les citoyens à ceux qui sont chargés du pouvoir, et qui restent sous leur contrôle. Et à ce propos il donne en passant un petit avertissement dont les bons entendeurs pourront faire leur salut :

« Lorsque nous nous laissons aller à de mesquins jeux d'esprit, à la facile critique, lorsque notre attitude morale est plutôt une attitude décourageé, croyez-vous que cela soit sans effet sur les gens qui nous gouvernent ? Lorsque dans toutes les petites manifestations de l'opinion publique, chez l'ami qu'ils rencontrent au coin de la rue, chez le marchand de journaux, ils s'aperçoivent qu'on tient bon, ils rentrent encouragés et tous leurs actes sont imprégnés d'une sorte de fluide magnétique, d'une nouvelle matière morale. »

L'orateur explique la fluctuation des courant d'idées dans le monde des travailleurs en Angleterre, très analogue, du reste, à ce qui se passe en France ; il montre que la masse des ouvriers est patriote, et que leur bon sens triomphera des trompeurs espoirs du défaitisme ; mais il faut leur faire comprendre que la défaite ou même une paix boiteuse, détruirait toutes nos libertés démocratiques.

« Arrivérons-nous à prévenir la guerre sociale après avoir gagné la guerre militaire et politique ? Cela dépendra presque uniquement de la qualité de la paix que nous aurons la force et la volonté clairvoyante d'arracher à l'ennemi. »

Deux grands changements se sont produits récemment dans la démocratie anglaise, et ils sont tous deux indicateurs de ses directions nouvelles. L'un est l'admission par le statut du parti travailliste des « producteurs cérébraux » à côté de l'ouvrier manuel. L'autre est l'entrée des femmes dans la vie politique, dont « nul ne peut prévoir les effets ultérieurs ».

APPEL AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

M. Léon Robelin, dans le « Journal des Instituteurs », fait appel à tous les membres de l'enseignement pour collaborer à l'œuvre de salut public, c'est-à-dire à la lutte contre la « propagande sournoise, tenace, qui s'infiltre comme un gaz délétère à travers les fentes de nos maisons ».

LES DISPARUS

Mme Léon Goulette

Mme Léon Goulette, qui est morte à Paris dans les premiers jours de décembre, était la fondatrice de l'œuvre coloniale des femmes françaises, œuvre morale et patriotique à laquelle elle consacra le meilleur de sa vie. La pensée de vivre isolé, loin de la famille, décourage souvent le jeune Français prêt à coloniser. L'œuvre de Mme Goulette favorisait l'établissement des familles dans les colonies, et préparait les femmes à la vie de ces pays afin qu'elles y puissent suivre leurs maris. En même temps la maison de Paris servait de lien avec la métropole.

Mme Goulette est morte des suites d'une [illegible] reçus à Bernalec, en septembre

Conférences d'Education Municipales

Nos lecteurs connaissent déjà l'excellente initiative prise par l'Union Fraternelle des Femmes, qui consista à organiser, une série de conférences dans le but d'instruire les femmes de leur rôle prochain d'électrices municipales. En même temps que se poursuit la lutte pour obtenir notre droit de vote, n'est-il pas indispensable d'apprendre aux nouvelles venues à se servir de ce droit ? Ainsi, l'ignorance de l'électrice n'irait pas se joindre à l'ignorance de l'électeur ! *Les Conférences préparatoires au Vote Municipal*, sous la Présidence d'honneur de MM. Siegfried et Buisson, envisagent dans tous ses détails et sous toutes ses faces l'organisation pratique et harmonieuse d'une *commune*. Leur plan — dans l'ordonnance duquel on retrouve l'intelligence nette et vivante de la Secrétaire Générale de l'U. F. F., Mme Juliette F. Raspail — est à lui seul un excellent projet d'initiative à la vie sociale. Chaque conférencier a été choisi, comme ayant le plus de raisons pratiques de connaître les questions dont il parlera, et l'U. F. F. n'a pas à craindre de voir trahir son but instructif et éducatif par des causeries superficielles ou incomplètes.

Aussi un public intéressé et nombreux se pressait-il dimanche dernier dans la salle des Hautes Etudes Sociales pour assister à la deuxième Conférence qui traitait « du rôle et de l'administration des communes ».

Présidant la séance, le docteur Bouillet, maire du 16e arrondissement, dans une spirituelle allocution, cita quelques-unes des dernières attaques contre le féminisme : elles émanent de plumes féminines, et parurent dans des journaux sérieux. Mais leur absurdité surannée est une raison même d'espérer le gain de la bonne cause : « Le féminisme doit triompher, dit le docteur Bouillet, dans un pays qui lutte pour le Droit contre la Force, car la loi de l'homme est la loi du plus fort ».

Mme Hélène Miropolski, à la parole vive et sympathique, envisagea de son point de vue particulier d'avocate, l'ensemble de la question du suffrage féminin : « Le Code est la loi de l'Homme » dit-elle, et, passant en revue les articles les plus injustes, les plus brutaux, ceux qui régissent le mariage, la maternité, le divorce, les intérêts matériels de la femme dans la communauté : « Le Code est parfait quand le mari est parfait : est-ce toujours le cas ? » Il faut donc, avant tout, convaincre la masse des indifférentes, des ignorantes que « le Bulletin de Vote est une créance à faire valoir devant la Société ». Pour donner une idée des progrès du féminisme, Mme Miropolski rappelle ensuite une enquête faite sur ce sujet, en 1913, auprès des Parlementaires : « M. Clémenceau voyait dans le vote des femmes, la France livrée à l'Eglise, tandis que M. Denys Cochin y apercevait la fin de toute religion ! »

« Le jour où les femmes voteront en France, conclut la belle avocate, les grands fléaux sociaux, les grandes tares tendront à disparaître, comme cela s'est produit en Angleterre, en Amérique. Dans tous les Congrès féminins on s'inquiète de la tuberculose, de l'alcoolisme, on songe au relèvement des femmes, des enfants. La femme ne demande pas la liberté, mais le bon ordre. Nos adversaires disent qu'elle doit être épouse et mère. Nous reprenons avec plaisir leur formule. Mais n'est-ce pas là toute une politique »

M. Rebeillard, conseiller municipal, empêché de venir au dernier moment, envoya un remarquable travail qui eut l'heureuse fortune d'être lu par Mlle Hélène Bureau, avec toute la clarté et l'intelligence nécessaires. C'est une étude historique de la *commune* « non pas division arbitraire et administrative mais groupement d'individus ; la première association après la famille ». Les rôles du Maire, des conseillers municipaux y sont étudiés minutieusement, depuis les origines jusqu'à la loi de 1884 qui les fixe d'une manière définitive. C'est là un excellent morceau de propagande instructive dont il faut souhaiter la publication.

Enfin le docteur Bouillet, maire du 16e arrondissement de Paris, spécifia les différences administratives qui soumettent la capitale à un régime rétrograde des plus regrettables. Il montra le rôle et l'influence du Maire à la campagne ou dans la petite ville, son antagonisme avec le préfet ou le sous-préfet dont il devrait rester entièrement indépendant. Il parla du Bureau de Bienfaisance, de ses clients habituels, de ceux que la guerre lui a amenés, des devoirs nouveaux de ces trois dernières années. Et comme il insistait avec humour sur l'insignifiance du rôle laissé au maire à Paris, il y eut dans toute la salle une rumeur de protestation amicale ; car l'orateur, vivante négation de ses paroles, est, on le sait, le maire le plus populaire, le plus actif et le plus aimé de ses administrés.

Une suite de projections lumineuses spirituellement commentées par Mme Raspail fit défiler des tableaux de l'édilité du vieux et du nouveau Paris.

Mayotte Marx.

Voici le programme des deux prochains dimanches :

24 Février : *Ravitaillement* (Halles, marchés, entrepôts frigorifiques, etc.., Président, M. Fiancette, conseiller municipal de Paris. — L'action des femmes-maires dans les régions libérées : Mme Casevitz-Rouff ; Les Coopératives : M. Daudé-Bancel, secrétaire général de la Fédération nationale des Coopératives.

3 Mars : *Solidarité* [illegible]

Guerre à l'Alcool

LE ROLE DE L'ETAT

« C'est à l'Etat d'intervenir ! Si la patrie est en danger, il n'en a pas seulement le droit, mais aussi le devoir ; individuellement, nous ne pouvons rien contre l'alcoolisme : laissez-nous donc vivre à notre guise : à l'Etat d'empêcher par des mesures officielles la consommation de l'alcool ! » — Encore une tenace illusion ! Nulle constitution moderne n'admet l'autorité despotique d'un souverain, qui, s'il est éclairé, se montre « bon tyran », et prenant à lui seul une mesure favorable à tous, sauve son peuple sans le consulter. A l'heure actuelle, ceux qui détiennent une parcelle du pouvoir exécutif ou législatif l'ont reçue directement ou indirectement de la masse des électeurs : si donc de nombreux citoyens s'enrichissent à vendre des boissons alcooliques, que d'autre part l'ensemble de la population consomme avec plaisir, l'Etat et les pouvoirs locaux oseront-ils troubler les intérêts des uns et la jouissance des autres au nom d'une minorité d'hygiénistes et de sociologues ? Ils ne se décideront que sous la poussée d'une forte majorité de gens hostiles à l'alcool.

Ad. Pignolet,
Professeur de Philosophie au Collège Saint-Germain-en-Laye.

⁂

Adhérez, faites adhérer à *L'Alarme*, Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au vote : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris. Président: M. JEAN FINOT.

DÉFENSE ET PROTECTION DES TRAVAILLEUSES ET DE LEURS ENFANTS

LE TRAVAIL DE NUIT

A la suite d'une enquête du Comité du Travail féminin et de vœux émis par ce ment vient d'adresser une circulaire aux contrôleurs de la Main-d'Œuvre et en communication aux inspecteurs des Forges. Le ministre prescrit la réduction du travail de nuit des femmes toléré dans les usines de guerre par dérogation à la loi de 1892 : « Il importe, dit-il, de subordonner ces tolérances à la constatation de nécessités réelles et d'entourer ce régime exceptionnel de toutes les garanties désirables à la santé des ouvrières. » Il ordonne en même temps un recensement des ouvrières employées au travail de nuit. (Texte de la circulaire dans le « Bulletin des Usines de guerre », du 18 février.)

ALIMENTATION DU PERSONNEL

Le même numéro publie une autre circulaire ministérielle relative à l'alimentation et en général à l'approvisionnement du personnel des usines de guerre. Elle donne d'excellentes instructions pour le développement du système de ravitaillement coopératif et tend à une concentration des efforts en ce sens. En conséquence, le Ministère a décidé de réserver l'appui et les subsides de son administration aux seuls organismes inscrits à l'Office d'alimentation du personnel des usines de guerre.

INDEMNITÉS AUX CONFECTIONNEUSES DE MASQUES

Il a été décidé d'étendre aux ouvrières travaillant en atelier à la confection des masques contre les gas asphyxiants, l'indemnité de vie chère. Pour les ouvrières qui gagnent moins de 9 fr. par jour, l'indemnité est de 1 fr., sans que le salaire quotidien puisse dépasser 9 fr. 50 ; pour celles qui gagnent de 9 à 12 fr., l'indemnité est de 0 fr. 50, sans que le salaire dépasse 12 francs.

Les Femmes dans les Commissions Administratives

Nous avions prié nos lectrices de nous communiquer ce qu'elles sauraient à ce sujet. Notre amie Djénane (Mme Salonne-Le Gac) nous apprend que récemment elle vient d'être élue par la délégation cantonale comme *membre du Conseil d'administration de l'Office départemental des Pupilles de la Nation*.

D'autre part, un décret du Préfet vient de la nommer, pour quatre ans, *membre de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance de Plancoët* (dont elle s'occupait activement depuis le commencement des hostilités mais où elle n'avait pas songé à solliciter un titre officiel).

Notre amie nous apprend aussi que l'OUEST-ECLAIR, le grand quotidien des départements de l'Ouest (Bretagne, Normandie, Maine, Vendée, etc.), vient, spontanément, d'organiser un referendum sur le VOTE DES FEMMES, ce qui est d'excellente propagande pour notre cause ; plusieurs réponses ont déjà été publiées, notamment celle de la présidente du groupe de l'U. F. F. de Rennes, Mme Lydie [illegible]

Congrès Défaitiste en Suisse

A titre de documentation, nous mettons sous les yeux de nos lecteurs le programme du Congrès dont nous avons reproduit l'annonce dans notre dernier numéro. On remarquera que deux Françaises seulement sont signalées parmi les oratrices : une anonyme et Mme Andrée Jouve ; Mme Jouve est bien connue pour mener en Suisse une désastreuse propagande défaitiste.

CONFÉRENCE DE FEMMES
POUR LA CONCORDE INTERNATIONALE
INVITATION

à la Réunion Internationale qui aura lieu à Berne, du 3 au 8 mars 1918.

ORDRE DU JOUR

Dimanche 3 mars, de 3 à 6 heures : *Choix du Comité directeur et du Comité d'exécution.*

Lundi 4 mars, de 9 à 12 h. et de 3 à 6 h. : *Séance à huis clos des Comités directeur et exécutif.*

Lundi 4 mars, à 8 h. 1/4 soir : *Allocutions de femmes de tous les pays représentés à la Conférence.*

Mardi 5 mars, de 9 à 12 h. et de 3 à 6 heures : *Quelles sont les conséquences de la guerre sur les intérêts féminins ?*

a) Au point de vue de l'hygiène de la race. Oratrices (1) : Dr Gertrud Woker, Suisse ; Frieda Steenhoff, Suède ; Dr Eleonore Reicher, Pologne ; Dr Helene Stoecker, Allemagne ; Irma von Szirmay, Hongrie; Dr Schischkina Xavetin, Russie.

b) Au point de vue économique. Oratrices : une Française ; Martina G. Kramers, Hollande ; Dr Marion Philips, Angleterre ; Dr Naima Sahlbom, Suède ; Betsy Kjelberg, Norvège.

c) Au point de vue social. Oratrices : Clara Ragaf, Suisse ; Marie Wegener, Allemagne ; Zampetti-Dobelli, Italie ; Luise Bennet, Irlande ; Olga Mivar, Autriche.

Mardi 5 mars, le soir à 8 h. 1/4. Réunion politique : *Les intérêts féminins et la guerre.* Oratrices: Mme Mayreder, Vienne.

Mercredi 6 mars, de 9 à 12 h. et de 3 à 6 heures : *Quels sont les obstacles à la conciliation internationale et comment les surmonter ?*

a) Principes erronés d'éducation : Mme Andrée Jouve, France ; Vilna Glücklich, Hongrie ; Henni Forchhammer, Danemarck ; Dr Maresch, Autriche.

b) Economie politique : Nadja Ornstein, Autriche ; Julie Merz, Suisse ; Sidonie Szegvary, Hongrie ; Margaret Bondfield, Angleterre.

c) Défaut d'organisation et diplomatie secrète : Léonie La Fontaine, Belgique ; W. Van, Italie ; Van Embden, Hollande.

d) Armements : Jenni Pateff-Bojilowa, Bulgarie ; Isabella O. Ford, Angleterre ; Eugénie Meller-Miskolzcy, Hongrie.

e) Presse, Beaux-Arts et Littérature : Rosa Genoni, Italie ; Wilhelmine Wulffen-Palthe, Hollande ; Frau von Winternitz, Autriche.

Mercredi 6 mars, 8 h. 1/4 soir. Réunion publique : *Le travail des femmes pour l'avenir.* a) *Au point de vue éducatif* : Mme Pieczynska, Suisse ; b) *Au point de vue social* : Oratrice : Alice Salomon, Allemagne.

Jeudi 7 mars, de 9 à 12 h. et de 3 à 6 heures : *Le suffrage féminin et la paix.* Oratrices : Lida Gustava Heymann, Allemagne ; Mrs Pethick Lawrence, Angleterre ; Frederike Morck, Norvège ; Dr Graf, Suisse.

Jeudi 7 mars, 8 h. 1/4 soir. Réunion publique : *Le suffrage féminin comme solution de la question sociale.* Oratrices : Ethel Snowden, Angleterre ; Rosika Schwimmer, Hongrie ; Annie Vreruhjelm, Finlande.

Vendredi 8 mars, de 9 à 12 h. et de 3 à 6 h. : *Comment les femmes peuvent-elles se préparer à prendre part aux négociations de paix et à la reconstitution future?*

L'ordre du jour de cette dernière journée sera donnée ultérieurement.

La Presse et les Femmes

La valeur du temps. (Common Cause.)

Les personnes qui ont le plus à souffrir des défauts du système actuel, ou de l'absence de système de distribution des vivres, sont les mères et les jeunes enfants de la classe travailleuse. La jeune mère qui doit rester debout pendant plusieurs heures chaque jour dans une rue froide à attendre son tour non seulement a moins de force et de temps pour s'occuper de son bébé, mais aussi devient moins capable de le nourrir de son lait et le bébé, qui le plus souvent prend place lui aussi dans la queue, souffre des inconvénients de la queue et de ce que sa mère le nourrit moins bien. On nous dit constamment que l'Etat a besoin d'enfants plus que de n'importe quoi ; il est tout à fait évident que l'Etat souffrira aussi de cet état de choses, et qu'en cela comme en beaucoup d'autres choses, on est en train d'hypothéquer son avenir.

Un bruit a couru, fort intéressant, suivant lequel en quelques endroits des ouvriers en munitions seraient arrivés en retard à leur travail parce qu'ils avaient relayé leur femme dans les « queues ». Si cela est vrai et si cela s'étend, nul doute qu'on remédiera promptement à la situation, car la valeur du temps d'un homme, surtout d'un ouvrier en munitions est évidente du premier coup d'œil. Mais il est étrange qu'on n'ait pas encore reconnu la valeur du temps d'une femme, surtout quand elle est mère.

L'importance du féminisme suédois, par Marius Leblond (« Paris-Midi ») :

On sait quelle valeur, quelle originalité, quelles vertus viriles ce pays de féminisme intensif va mettre de suite au service de l'humanité.

La Finlande est en effet la nation où l'expérience féministe a développé ses effets les plus ruti lants les plus brillants. A la veille de la guerre 30.000 Finlandaises militaient dans le socialisme, au lieu de 1.500 en 1.900. Ouvrières comme intellectuelles se prodiguaient en conférences et meetings imposants : 80.000 manifestantes en un seul jour pour un seul principe ! Aussi leurs conquêtes furent-elles rapides : en 1906 droit de vote ; en 1907 droit d'être élues, et 19 femmes victorieuses aux dernières élections ; en juillet 1916, 24. A ce propos le journal de M. Longuet a signalé comme détail curieux que « presque toutes les femmes députés étaient d'anciennes domestiques » : pittoresque inexactitude démagogique ! On n'en a jamais distingué qu'une de cette honorable condition ; la plupart sont au contraire nobles, médecins, éducatrices, et, volontiers inspectrices du travail.

Pour 1918 on pourrait penser que les Finlandaises tiendront d'abord à arrondir leurs progrès en politique intérieure. Mais cela ne les détournera certainement pas d'affirmer la loyauté et la générosité de leur esprit dans la politique extérieure. Elles sont de ceux sur lesquels nous pouvons le plus compter pour accomplir leur devoir de solidarité démocratique avec les Puissances libérales de l'Entente : — si notre gouvernement là trouvera un prompt concours dans le féminisme français, l'ardeur celui qui a vaillamment pourchassé des salons et des ateliers le défaitisme en bonnet rouge ou en domino noir. **On ne saurait plus longtemps négliger l'importance du féminisme suédois.** Les féministes finlandaises, pestiférées éducatrices que la logique de leur idéal rapprochera de plus en plus de nous, et les féministes françaises peuvent dès maintenant compter à l'union plus intime de la Suède et de la France.

Carrières Féminines

LA PREPARATION AUX GRANDES ECOLES

Mme Cruppi a écrit au « Temps » pour protester contre l'interdiction, prononcée en novembre dernier, de l'entrée des jeunes filles dans les classes supérieures des lycées de garçons. Cette interdiction est d'autant plus illogique qu'elle est décidée en même temps que l'admission des jeunes filles à l'Ecole Centrale et à celle de Physique et Chimie, où il est impossible de se présenter sans avoir suivi des cours de mathématiques spéciales, qui n'existent que dans les lycées de garçons. De plus, des jeunes filles avaient encore été admises à la rentrée d'octobre dans plusieurs lycées à ces cours, et l'on dut les renvoyer.

Au point de vue des circonstances accessoires, on peut se demander pourquoi la décision n'a pas été au moins notifiée avant la rentrée scolaire, pour éviter à ces jeunes filles une cruelle perte de temps ?

Puis, pourquoi ne pas procéder par extinction, ne prenant pas de nouvelles élèves, mais laissant du moins celles qui ont commencé un cycle d'études, une préparation la terminer ?

Le fond de la question est plus grave encore. Fermer les lycées masculins aux jeunes filles se comprendrait si leurs lycées féminins répondaient aux exigences des études nouvelles. Ils s'y efforcent, et la préparation au bachot, par exemple, est maintenant suffisante. Mais des cours aussi ardus que ceux que nécessitent les préparations à Centrale et à Physique et Chimie ne s'improvisent pas. Il y aura une période de flottement certainement longue. Pendant cette période, n'était-il pas indiqué de continuer une tolérance ancienne, au lieu d'y mettre fin au moment précis où elle devenait indispensable ?

Le travail féminin, monsieur le directeur ne peut plus aujourd'hui être considéré par personne comme une fantaisie d'intellectuelles ambitieuses. Trop de femmes, que la guerre a privées de leurs soutiens, dépouillées de leurs ressources, se trouvent réduites pour vivre à leurs moyens personnels, à leurs seules forces physiques ou intellectuelles. Ce travail est devenu aussi une nécessité nationale et sociale. Il est donc souhaitable qu'il soit aidé, non entravé, et il est fâcheux qu'après avoir fait aux femmes une concession importante on leur retire brusquement le moyen d'en profiter.

Croyez, monsieur le directeur, à mes sentiments les plus distingués.

Louise Cruppi,
Fondatrice des Associations
d'étudiantes de Paris, Lille, Lyon et Bordeaux.

La Française appuie vivement cette protestation. Et d'autre part les sociétés féministes préparent une grande manifestation en faveur de l'orientation de l'enseignement féminin vers la préparation **professionnelle** à toutes les carrières.

TELEGRAPHIE SANS FIL

Nous avons annoncé dans un récent numéro un examen du Ministère des Postes, Télégraphes, Téléphones pour l'obtention d'un diplôme qui donne droit aux postes de la Télégraphie sans fil. Les femmes sont admises à cet examen. « Voilà donc, nous écrit une lectrice, une nouvelle carrière ouverte aux femmes. » Comme d'autre part on nous a signalé que certaines institutions faisaient une active réclame pour des cours préparatoires (même par correspondance aux examens en question, nous avons voulu savoir exactement ce qu'était cette nouvelle carrière et avons fait une enquête à ce sujet.

Voici le résultat de notre enquête : *La carrière en question est pour le moment totalement fermée aux femmes.* Nous remercions M. l'ingénieur chargé de la Direction du service de Télégraphie sans fil qui a bien voulu nous renseigner à ce sujet. Trois grandes compagnies de navigation et l'Etat emploient des Radiotélégraphistes. Ni l'Etat, ni les Compagnies n'admettent qu'ils pourraient employer des femmes, soit sur les bateaux, soit dans les postes cotiers, soit ailleurs. Ils ne donnent de cet ostracisme aucune raison valable. Des candidates, déjà munies du diplôme se voient refuser tout emploi. Nous protestons hautement contre l'inohérence administrative dont témoigne un tel fait, non moins que celui contre lequel s'élève Mme Cruppi. Et nous invitons les candidates diplômées à entreprendre avec nous une énergique campagne pour qu'on leur fasse la place que l'ouverture des examens semblait leur promettre.

Bulletin des Sociétés Féministes

Union Française pour le Suffrage des Femmes

GROUPE DES BASSES-PYRÉNÉES

Rapport moral. — Malgré la prolongation de la guerre qui continue toujours ses ravages, l'activité des groupements féministes, en vue d'assurer aux femmes de l'avenir plus de bien-être et de bonheur, s'accroît chaque jour davantage. Le groupe suffragiste des Basses-Pyrénées a continué, durant l'année 1917, à s'intéresser à toutes les victimes de la guerre : blessés, tuberculeux, Accueil français, Orphelins de la guerre, sans négliger toutefois les questions d'intérêt national.

Préoccupé surtout par le bonheur futur de tous les êtres humains, il a proposé des modifications au projet, Viviani en ce qui concerne l'éducation intégrale de l'adolescente et les divers ordres d'enseignement accessibles à **tous** les adolescents des deux sexes. Il s'est associé à la campagne entreprise par les ligues anti-alcooliques pour la suppression radicale de l'alcool comme boisson ; il a fait des enquêtes sur le travail des femmes dans les divers champs de l'activité humaine et il a constaté qu'elles « tiennent » dans les travaux les plus divers hors du foyer, comme elles « tenaient » autrefois dans le travail à domcile si écrasant et si peu rémunérateur. Mais elles ont compris, à force de souffrances et de sacrifices, qu'il fallait s'imposer par la force du nombre. Aussi s'organisent-elles de tous côtés. La femme modeste, timide et craintive d'autrefois a disparu. Aujourd'hui elle apprend à discuter avec ses exploiteurs, à leur exposer les désidérata de la masse, à leur faire comprendre que le meilleur moyen de sauver la race est de procurer aux mères plus de bien-être et d'indépendance. Le groupe suffragiste des Basses-Pyrénées se réjouit de ce pas en avant fait dans la voie du progrès, et c'est pour hâter cette émancipation féminine qu'il a participé au Congrès de la Fédération féministe du Sud-Ouest. (Bordeaux, 9-10 août 1917.) Les rapports très documentés rédigés par Mme Dachary (Basses-Pyrénées) sur les institutrices, secrétaires de mairie, par M. Bouthonnier (Dordogne), sur la Main-d'Œuvre agricole, par Mme Lachaize (Charente), sur la Main-d'Œuvre industrielle, par Mme Dalès (Basses-Pyrénées), sur l'Intervention de la Fédération dans les Conflits économiques, ont permis d'établir : 1° que la femme peut remplacer l'homme dans les travaux les plus pénibles ; 2° que le travail rémunérateur, hors du foyer, la rend indépendante, lui donne plus d'assurance et de fierté ; 3° qu'elle est surtout appréciée pour ses qualités d'application, de régularité, de dextérité ; 4° que son éducation professionnelle est généralement plus vite accomplie que celle de l'homme.

L'organisation actuelle du travail féminin risque pourtant d'être nuisible à la race et parfois à la moralité. Mais des modifications sérieuses ne pourront y être apportées que si les femmes peuvent s'imposer à tous leurs exploiteurs, quels qu'ils soient, par le bulletin de vote. Aussi le groupe suffragiste des Basses-Pyrénées a-t-il fait des démarches auprès du Comité Central en vue de hâter le plus tôt possible la reprise du rapport Flandin, accordant aux femmes le suffrage municipal. Il se réjouit vivement du vote de la Chambre des Lords (31 janvier 1918), accordant par 134 voix contre 71, le droit de vote législatif à toutes les femmes à partir de 30 ans. Il considère cette victoire féministe comme un pas en avant fait dans la voie de la liberté, de la justice et de la paix. Il estime que le noble et fier exemple donné par les femmes anglaises en poursuivant l'obtention du droit de vote avec une ténacité inlassable, un admirable esprit d'organisation et de sacrifice sera utile à leurs sœurs de tous les pays.

Il espère que le Gouvernement français finira par rendre justice à l'esprit d'organisation et d'abnégation de la femme française : 1° en lui accordant ses droits ; 2° en nommant des représentantes des Associations féminines au Congrès réuni, pour la signature de la paix et à toutes les œuvres chargées de réparer les désastres de la guerre.

La Secrétaire : **M. Dachary,**

LES LIVRES

La Philosophie de la Guerre

L'autre jour, je passais en revue les ouvrages nés directement de la guerre, et écrits par ceux-là mêmes qui y participent. S'il est merveilleux que les combattants ne cessent pas en pleine action de suivre l'envol de leur pensée, on s'étonne moins que les écrivains de l'arrière méditent sur des événements si graves et en cherchent le sens profond.

L'eau lustrale, de Claude Varèze, est à un roman ce que serait à un drame une fresque de peintre primitif ou une tapisserie ancienne sur un même sujet. Voilà bien les personnages situés dans leur décor propre, et dans l'attitude juste ; on ne discerne pas très nettement leurs formes extérieures, les couleurs paraissent éteintes et les contours un peu imprécis. Pourtant, en approchant on s'aperçoit que la vie est en eux, que la pensée luit dans leurs yeux immobiles et ces figures se fixent indélébiles dans le souvenir.

Il y a donc là une force. Mais d'où vient-elle ? Certainement pas de l'analyse psychologique ; au contraire, celle-ci, trop continuelle, est la cause de la froideur apparente, c'est elle qui affaiblit l'intérêt et arrête presque chaque fois l'émotion prête à naître. L'auteur ne semble pas très à l'aise en décrivant les états d'âme et leurs infinies fluctuations ; il ne commence vraiment à s'animer que lorsqu'il a — si l'on peut dire — abstrait ses personnages de la vie pour les placer dans le domaine intellectuel. Dès que le sujet cesse d'être particulier, qu'il s'élève à la hauteur de la pensée pure, s'élargit dans l'universel, l'enthousiasme jaillit, ardent et contagieux.

Voilà le caractère très original de cette œuvre, et qui justifie que, laissant de côté la trame romanesque servant de fond, on ne considère les figures que comme des symboles, comme les revêtements plastiques d'idées générales.

La principale de ces idées, indiquée dans le titre, est que la catastrophe présente transforme toutes les âmes, et d'autant plus qu'elles étaient déjà plus évoluées et plus complexes. Dans une succession d'âmes inégales, nous assistons au conflit de l'égoïsme avec l'intérêt national, et au triomphe de ce dernier. Au bas de l'échelle est une petite « femme de luxe », pauvre de sentiments et d'intellect, occupée de plaire et d'être parée. Elle subit le choc transformateur, mais il la laisse encore médiocre ; il ne la rend capable que d'un sacrifice matériel, presque grossier, le don d'elle-même à un mutilé. Beaucoup plus haut se place le sacrifice du mutilé lui-même, celui d'un être jeune, charmant, fier de sa force et de sa liberté, qui consent à la déchéance physique, à la dépendance douloureuse d'autrui, à une longue vie de débat dans les ténèbres. A l'extrémité supérieure, nous voyons un savant, homme de devoir, habitué à l'oubli de soi, et chez qui l'égoïsme prend une forme plus noble et d'autant plus difficile à vaincre : Etienne se sait nécessaire à son œuvre scientifique ; personne ne pourra le remplacer ; or, militairement parlant, il n'est pas tenu de partir ; et a-t-il le droit de priver les hommes de la vérité qu'il se sentait né pour leur communiquer ? Mais « vivre quand il est demandé aux hommes de mourir... » il ne pouvait tenir à la vie qu'en accord avec sa religion intime. Il se rappelait que la mesure de nos actes doit être humaine, prise dans la conscience de l'humanité et non dans les valeurs qui lui sont étrangères, la nature et l'éternité. » Etienne part, et il est tué...

La douleur féminine est représentée par sa femme et sa mère ; celle-ci trouve un apaisement dans la foi religieuse celle-là, nature plus inquiète (assez mal définie, ainsi qu'il a été dit plus haut) a besoin d'une raison de vivre, elle la trouve dans le dévouement à son frère aveugle. Pourquoi Mme Claude Varèze donne-t-elle une si pauvre place aux enfants ? Elle fait d'eux de petits animaux sans cœur et sans intelligence ; n'a-t-elle donc jamais entendu de ces mots puérils si délicats qu'ils semblent venir du Ciel et qui versent du baume au cœur des mères ?

Tous ces sacrifices accomplis par la France et par ses alliés constituent une grande œuvre de régénération du monde, une œuvre de vie. « C'est l'ardeur à vivre qui accepte la destruction du corps afin d'assouvir toute la volonté de l'âme, de réaliser son rêve, son plus haut désir, ardeur telle qu'un homme consent à s'anéantir pour que son idéal demeure ! Conscience soudaine de la vie collective, par laquelle choisissant le but au delà de soi, l'individu brise ses limites, se hausse au niveau de la Loi, accepte la brièveté humaine, adhère à son destin. »

Ainsi, la conception de la guerre de Mme Claude Varèze est fataliste. Chacun obéit à un destinée, mais les destinées individuelles se fondent dans celle de toute, qui fait un pas vers le Mieux grâce à tous les sacrifices collectifs.

Cette destinée du monde lui est-elle intérieur, ou est-elle l'effet d'une Providence qui tient en main les fils des vies humaines et les dirige selon son vouloir M. Antonin Eymieu (**La Providence et la Guerre**) considère le monde comme l'usine de Dieu ; « tous les êtres depuis l'atome inerte, jusqu'aux animaux en sont les mécanismes agences de main de maître et l'homme seul a reçu en don la pensée. Si le monde était infini, le Mal n'existerait pas ; mais le Mal, la Douleur est nécessaire pour signaler le choix à faire du Bien ; le Bien l'emporte, parce qu'il constitue le fond, il a eu le premier mot et il aura le dernier. Ne reprochons pas à la Providence les souffrances dont la guerre nous accable. « La France aussi pouvait empêcher la guerre.., personne n'oserait dire qu'elle le devait. Dieu aussi a son honneur à défendre ; et même pour épargner l'épreuve à des innocents, il ne devait pas plus se mettre au service du péché que la France sous le joug de l'Allemagne. »

Je ne sais si cette solution du problème du mal satisfera tous les esprits. Indépendamment des croyances métaphysiques qu'elle exige, elle représente le Mal, c'est-à-dire la guerre, comme un châtiment qui frapperait d'abord les plus innocents. Peut-être cependant la trouvera-t-on préférable, moins décourageante, que celle qui consiste à nier toute morale, à ne voir dans les maux actuels que la preuve du triomphe constant de l'injustice.

Une controverse, très courtoise et très élevée, sur **la Faillite de la morale**, vient d'être tirée à part de la Grande Revue.

Le Dr Grasset, analysant le dernier ouvrage de Le Dantec, en contredisait la thèse, selon laquelle la morale a fait faillite, la guerre ayant prouvé qu'il n'y a de droit que celui qu'on peut à chaque instant défendre par la force. » M. Grasset admet que l'homme tient dans la nature une place à part, qu'il y a des lois humaines spéciales, en tête desquelles se trouve la loi morale. Le Dr Lobit, d'accord avec M. Grasset pour combattre l'opinion « bismarckienne » de Le Dantec, refuse cependant d'accepter la théorie dualiste qui sépare l'homme des autres êtres ; rien ne distingue essentiellement l'homme des animaux, par exemple.

Mais n'y a-t-il pas aussi une Loi morale pour les animaux, une Loi éternelle qui régit la nature entière et qui survivrait même à la destruction de notre univers ? M. Lobit en est persuadé, et il apporte à l'appui (argument lumineux, mais un peu inattendu), l'entrée en guerre des Etats-Unis, qui révèle cette éternité du droit.

Une conception très analogue se trouve dans **La fatalité de la guerre**, par E. F. Julia. La victoire de la France sera le triomphe de la loi morale, parce que notre race porte en elle le plus haut degré d'aspiration vers l'idéal de libération. L'épitaphe commune à tous nos morts sera : « Ils ont sauvé l'Esprit. »

En tout cas, il est encore vivant en France, l'Esprit ; et c'est un réconfort parmi tant de douleurs, d'assister à sa persistante floraison.

Alice Berthet.

ON NOUS ÉCRIT :

" Où nous mène le Féminisme "

La lettre suivante est adressée à la directrice de La Française. *Nous l'insérons très volontiers, car nous pensons qu'on ne saurait trop chercher à faire la lumière sur cette question si mal connue encore du travail des femmes. M. Jean Pain répondra sans doute à Mme de Crisenoy et la convaincra, je crois, sans peine qu'il y a surtout entre eux malentendu. Quant à la question que soulève notre correspondante relativement à ce qu'on pourrait appeler le « Salaire de la Maternité » nous nous promettons de l'analyser prochainement. Voici la lettre de notre abonnée.*

⁂

En tant qu'abonnée à *La Française*, je prends la liberté de protester contre le feuilleton de votre collaborateur : Jean Pain : « *Où nous mène le féminisme* ».

J'ai eu plusieurs fois l'intention de vous écrire à ce sujet, persuadée, Madame, que votre journal, qui a fait preuve en mainte circonstance d'un esprit véritablement large et compréhensif, voudrait recueillir ces lignes.

C'est le temps seul qui m'a manqué. Il est toujours rare, vous le savez, pour ceux qui ont la volonté de l'employer utilement, mais, puisque l'occasion s'en présente, permettez-moi de rendre hommage à la tenue morale de *La Française*. Ses campagnes anti-alcooliques, anti-malthusiennes, anti-défaitistes, ses articles en faveur du retour à la terre, sa *Ligue pour les restrictions* à laquelle je donne bien volontiers le concours de mon adhésion, votre article, pour n'en citer qu'un, intitulé « *Mères libres* », article que j'ai été heureuse de citer dans une conférence féministe, tout cela, Madame, a particulièrement attiré mon attention et je ne dis rien des indications pratiques que votre journal donne à notre jeunesse féminine, ni de votre campagne intelligement menée pour le suffrage des femmes, ni des intéressantes initiatives sociales que *La Française* nous fait connaître...

Je n'en dis rien parce qu'il faut me borner et qu'au demeurant, ce n'est pas là l'objet de cette lettre.

Il faudrait de nombreuses pages pour réfuter en détail les arguments de M. Jean Pain, aussi me contenterai-je de protester contre la conclusion de son dernier article : « *Ayons le courage d'affirmer que la raison d'être du féminisme est de faire sortir la femme du foyer.* »

Nous sommes nombreuses, Madame, qui suivons votre journal et qui ne souscrirons pas à cette affirmation qui, en premier lieu, nous apparaît totalement inexacte et qui a en second lieu, le tort très grave, de diviser et de désunir les partisans du féminisme.

Non vraiment, la raison d'être du féminisme n'est pas de faire sortir la femme du foyer, pas plus certes, qu'elle n'est de l'y emprisonner.

La raison d'être du féminisme, et en cela je pense être d'accord avec M. Jean Pain, est de donner à la femme les moyens de se développer intégralement et normalement et d'exercer son activité dans tous les domaines de vie qui correspondront à ses aptitudes. J'ai dit : « ses aptitudes » et je ne m'en dédis pas.

Les différences physiologiques de l'homme et de la femme sont, à mon avis, le symbole de leurs différences intellectuelles et morales et ces différences, qui n'impliquent d'ailleurs aucune infériorité, de quelque ordre qu'elle soit, constituent toute la richesse de la vie humaine, en même temps que sa fécondité et supposent une division intelligente du travail.

Je n'ai pas la prétention d'établir cette division et je jugerais bien présomptueux celui qui la voudrait établir. C'est dans la liberté que les choix doivent se faire et, moins les femmes rencontreront d'obstacles à leur développement, plus les choix qu'elles pourront faire auront chance d'être clairvoyants et c'est la raison pour laquelle je proteste contre des articles qui ont pour but d'entraîner la femme délibérément et systématiquement, au nom d'un féminisme, à mon avis, étroitement compris, en dehors du foyer.

La maternité, quoiqu'on en dise, n'est pas uniquement besogne matérielle. Lorsque le petit être est venu au monde, il reste à l'élever et la mère est, au moins généralement, la plus qualifiée pour accomplir cette tâche. Je ne pense pas que la multiplicité des garderies, des écoles et des collèges soit la solution qu'on nous propose.

Ne serait-il pas plus équitable de reconnaître que le travail de la femme au foyer devrait avoir, au regard de la société, une valeur économique au moins égale, au travail accompli dans nos usines et nos manufactures.

On paie cher, et l'on a raison, les ouvrières qui fabriquent des obus ; ne devra-t-on pas payer les femmes qui élèvent les hommes et, si le devoir social peut être le travail professionnel, pourquoi ne serait-il pas le travail familial ?

Je ne comprends pas comment en admettant l'un on se croie le droit d'exclure l'autre et comment encore, *le travail professionnel serait le seul instrument d'unification sociale.*

Les intérêts qui unissent les familles sont aussi étroits que ceux qui unissent les travailleurs et ils ont de plus l'incomparable avantage de correspondre à nos instincts profonds et d'avoir, par là même, plus de chances d'entraîner nos adhésions et de plier nos égoïsmes.

En effet, ce n'est pas d'égoïsme qu'il s'agit ici : le bien individuel auquel tend toute destinée, ne s'atteindra que par le bien social, mais ce bien social dépendra de la bonne organisation et de la famille et du travail et les intérêts de l'une et de l'autre, sainement, c'est-à-dire affruistement compris, se serviront mutuellement.

Qui ne voit, pour ne citer qu'un exemple, que la semaine anglaise intéresse à la fois le travail et le foyer.

Pourquoi aussi nous dit-on que lutter contre l'alcoolisme, la tuberculose, la débauche, le aupérisme, etc..., c'est lutter pour des raisons étrangères à la femme ?

Rien n'est étranger à la femme de ce qui s'oppose au développement de l'humanité et c'est bien parce que le droit de suffrage lui permettra de lutter victorieusement contre ces pierres d'achoppement, que l'en en pourra espérer « *la transformation de l'âme de la femme* » et par contrecoup, ce qui n'est pas à dédaigner, la transformation de l'âme de l'homme.

N'employons pas les moyens pour la fin. Le droit de suffrage est un moyen. Ce n'est pas une fin.

La fin, c'est de mieux vivre et ce mieux vivre se justifie par ce concept de justice, que l'auteur qualifie de vague et qui pourtant est bien, lui aussi, à la base de cette solidarité à laquelle il vent nous rallier et à laquelle notre respect et notre amour du foyer ne nous empêchent nullement de nous rallier.

Demandons le droit de suffrage sans nous anathématiser mutuellement ; demandons-le pour en user au foyer aussi bien qu'au dehors du foyer et pour pouvoir servir, grâce à lui, toutes nos aspirations ou mieux vivre, sans restrictions d'aucune sorte.

J'ose espérer, Madame, de votre impartialité la publication intégrale de ces lignes.

Je vous la demande au nom même du féminisme.

M. de Crisenoy,
Membre de l'Union Française pour le suffrage des Femmes.

Chronique des Œuvres et Institutions

L'ALGÉRIENNE

L'Assemblée générale de l'*Algérenne* aura lieu le Dimanche 24 Février 1918, à 14 h. 1/2, Salle des Fêtes du *Journal*, 100, rue Richelieu.

Les Français d'Afrique sont priés de retirer leur convocation au siège social, 33, boulevard Haussmann.

Conférences de " FOI et VIE "

Salle de la Société de Geographie, 184, boulevard Saint-Germain, à 5 heures précises.

Dimanche 24 Février, — Emile Boutroux, de l'Académie Française : *Morale et Démocratie.*

COURRIER DES LECTEURS

P. H. — Nous vous remercions sincèrement pour le renouvellement de votre abonnement. Nous ne pouvons vous adresser la prime qui est réservée aux abonnés anciens qui nous procurent un abonné nouveau. Ce n'est pas encore votre cas. Contre les 0 fr. 50 nous vous adressons des exemplaires de « La Française » et nous vous enverrons en double les trois numéros suivants.

Mme Chaize. — Vos renseignements seront les bienvenus. Nous sommes heureuses de voir une des nôtres s'adonner sérieusement à ces étude d'économie politique.

Mme Dachary. — Merci de votre lettre. Il est fort utile pour notre propagande suffragiste que nous puissions répandre le plus possible les exemples du vote municipal des femmes depuis la guerre. Nous demandons donc communication de votre rapport, en attendant que vous jugiez qu'il peut être public. Excusez-nous de ne pas insérer le post-scriptum de votre article. Ce sont là des polémiques que nous nous interdisons.

Mme T. (Marseille). — Excusez notre retard à vous répondre par lettre. Tout ce que vous nous dites est si émouvant. La présidente de **L'Entr'Aide** vous accueillera j'en suis sûre à tout son cœur.

Mme F. (Gard). — Votre communication très intéressante sera publiée. Nous vous remercions.

Mme Léopold Lacour. — A peu près irréalisable votre rêve en ce moment. Mais on en fera signe à l'occasion. La première communication italienne que vous nous avez transmise a été utilisée dans la rubrique « Activité féminine à l'Etranger ». Celle-ci le sera également. Merci.

Adjudant Planet. — Merci pour la bonne propagande. Lettre suivra.

E. G. (Mezidon). — Très intéressée par votrec ommunication nous nous en occupons.

Primes à nos Abonnés

PRÉJUGE & PROBLEME DES SEXES

Le beau livre de Jean Finot : est offert en

Prime gratuite

à tout abonné qui nous procure un nouvel abonnement.

La Presse entière en France et à l'étranger a rendu un magnifique hommage à cet ouvrage qui a été traduit en anglais, en allemand, en espagnol, etc.

« Véritable encyclopédie de la question brillante prophétie de ses destinées prochaines », selon M. Seillière, l'éminent critique des « Débats ». Il est d'après Paul Adam « savant à l'infini, plaisant comme une conversation autour du thé » et pour M. Emile Faguet « au premier rang de ceux que pour être renseigné et averti, il faut avoir lu ».

C'est une véritable bonne fortune pour « La Française », de pouvoir l'offrir à de telles conditions.

Préjugé et Problème des Sexes, vendu 5 francs en librairie.

Nous l'expédions gratuitement à tout abonné, qui nous adresse en plus de sa propre abonnement le montant d'un abonnement nouveau, plus 0,50 pour le port du volume. On peut venir la demander à nos bureaux les lundi, mercredi, vendredi de 2 à 5 heures.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE pour petit travail de bureau de 2 heures à 6 heures, deux après-midi par semaine dame ou demoiselle ayant bonne écriture et beaucoup d'ordre.

Faire offres par lettre en indiquant prétentions, et donnant toutes références : Bureau de « La Française », 17, rue de l'Annonciation, Paris (16e). Joindre spécimen écriture anglaise, ronde, etc.

MAMAN serait désireuse de se voir recommander pensionnat sérieux, près Paris, où bonnes conditions lui seraient faites pour garçonnets de dix ans.

Renseignements par lettres initiales S. Bureaux de « La Française ».

A VENDRE

BELLE PROPRIETE de 22.000 m., en bloc de la gare de Savigny-sur-Orge. Pour prix et renseignements s'adresser à « La Française ».

Défauts de prononciation (zézaiement, etc. rapidement corrigées par Mme Gillis, professeur spécialiste, officier d'Académie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris. 28, rue Vauquelin, Paris.

POULES (appareils couveuses artificielles ROBIN, 135, rue Marcadet, PARIS) **NOURRITURE** p. poules, chiens, serins

MAISONS RECOMMANDÉES

HORS-D'ŒUVRE

Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). Téléph. : Central 47-58.
Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thé — Maté
Varié de Hors-d'Œuvres
Livraisons Paris.— Expéditions en Province.

ALIMENTATION

pour Régime Diététique
FARINEUX, MALTES et DIASTASES pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison Bignon-Pariani. — Fondée en 1[illegible]
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine. Téléph. : 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves militaires
Colis militaires franco pour le front
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIÈRE FANTA non alcoolique
BIÈRE spéciale pour nourrices
BIÈRE de TABLE
rue Guyot (Paris) — Téléph. Wag. 13-

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine, économise temps, peine et argent. Seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux **Potage-Consommé Riche**, Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.

Le **BOVRIL** est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 103, rue Réaumur, Paris (2e).

La gérante : Jane MISME.

Imp. des Arts (P. Vayssc, dir.), 11, r. M[illegible]

ECOLE ROY

rue Lagrange
PARIS (Ve)

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir, — Envoi du Programme **FRANCO**
Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITÉ. COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale aux Concours aux Services officiels des Chambres, des Ministères et Administrations ainsi qu'au Professorat de Sténographie. Cours SIMULTANÉS et cours réunis. — Cours par Correspondance.

PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES